



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25003688

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

26 DEC. 2024

DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0723 981 571**

Nom :

en abrégé : **IMMO ALGAB**

en abrégé :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Rue du Sas 79 à 7330 Saint-Ghislain**

Objet de l'acte : **DEMISSION, NOMINATION ET TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL.**

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/12/2024.

(...)

Le 23/12/2024, au siège, s'est réunie en séance extraordinaire, l'assemblée générale des actionnaires de la société à responsabilité limitée IMMO ALGAB.

Exposé préalable

En date du 11/12/2024, la SRL GABLEX a conclu avec la SRL GIULIANO MANAGEMENT une convention de cession d'actions en vertu de laquelle elle a cédé à la SRL GIULIANO MANAGEMENT la totalité des actions qu'elle possédait dans la société IMMO ALGAB.

Le transfert de la propriété et de la jouissance des actions cédées est intervenu ce jour, 23/12/2024.

La convention de cession d'action prévoyait que la SRL GABLEX, représentée par Mr Jean-Diego PISCINA, en qualité de représentant permanent, s'engageait à remettre sa démission en qualité d'administrateur de la Société à la date de transfert des actions.

En conséquence, l'assemblée a pris les résolutions suivantes :

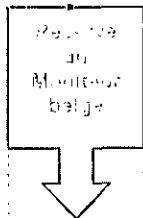
Première résolution : démission d'un administrateur

L'assemblée prend acte de la démission de la SRL GABLEX(0686.868.480), représentée par Mr Jean-Diego PISCINA (71.06.04-433.10), en qualité de représentant permanent, de son mandat d'administrateur, présentée à l'instant à l'assemblée générale, avec effet ce jour, le 23/12/2024.

L'assemblée donne décharge à la SRL GABLEX, représentée par Mr Jean-Diego PISCINA, en qualité de représentant permanent, pour tous les actes qu'elle a posés dans l'exercice de son mandat d'administrateur de la Société pour la période allant du début de l'exercice en cours au moment du transfert des actions, soit le 01/04/2024 à la Date de transfert de propriété des actions.

L'actionnaire unique s'engage d'ores et déjà à ce que, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se tiendra en 2025 et qui devra statuer sur l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31/03/2025 de la Société, confirmera la décharge accordée à la SRL GABLEX, représentée par Mr Jean-Diego PISCINA, en qualité de représentant permanent, pour tous les actes qu'elle a posés dans l'exercice de son mandat d'administrateur de la Société pour la période allant du début de l'exercice en cours au moment du transfert des actions, soit le 01/04/2024 à la date de transfert de propriété des actions.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/01/2025 - Annexes du Moniteur belge



Deuxième résolution : nomination d'un nouvel administrateur

Après avoir délibéré, l'assemblée décide, de nommer un nouvel administrateur et appelle à cette fonction la société à responsabilité limitée GIULIANO MANAGEMENT, ayant son siège à 7301 Boussu, Avenue de la Corderie, 20, RPM du Hainaut (division Mons), numéro d'entreprise 0776.825.983.

Conformément à l'article 2 :55 du Code des Sociétés et des Associations, la SRL GIULIANO MANAGEMENT nomme en qualité de représentant permanent pour exercer le mandat d'administrateur au sein de la SRL IMMO ALGAB, au nom et pour compte de la SRL GIULIANO MANAGEMENT, Monsieur Alessandro GIULIANO, domicilié à 7080 Frameries, rue Jean- Baptiste Descamps, 10, numéro national 89.09.10-239.35.

Son mandat prend cours ce jour, le 23/12/2024, pour une durée illimitée.

Le mandat sera rémunéré sauf décision contraire future lors d'une assemblée générale.

L'administrateur fait élection de domicile au siège de la société pour toutes les affaires relatives à l'exercice de son mandat.

La SRL GIULIANO MANAGEMENT, représentée par Monsieur Alessandro GIULIANO, accepte le mandat qui lui est conféré.

Troisième résolution: transfert du siège de la société

Après avoir délibéré, l'assemblée décide de transférer le siège de la société, à compter de ce jour, à l'adresse suivante: 7301 Boussu (Hornu), Avenue de la Corderie, 20.

L'assemblée mandate la SRL Delepierre & Associés (0441.571.417), représentée par Monsieur Lefebvre Damien pour la publication de ces points au Moniteur Belge.

La SRL Giuliano Management,
Représentée par son représentant permanent Alessandro GIULIANO
Administrateur.